

# SOUVENIRS - SOUVENIRS

## LES FOURS À CHANVRE

Vers la mi-septembre, dans la Sarthe, le chanvre arrivé à maturité, les travaux d'arrachage pouvaient commencer. C'était un travail dur car en plus de l'arrachage, il fallait débarrasser le pied des poignées ou "bassons" de la terre qui s'y trouvait. Les poignées étaient liées avec deux liens, un en haut et un en bas, et mises en tas d'une demi-douzaine. De bons arracheurs faisaient de 60 à 70 douzaines par jour ; ils étaient payés à la douzaine. Quand il y en avait suffisamment, les poignées étaient chargées dans une charrette à chevaux et transportées jusqu'au rutoir ou "rouisson" ou à la rivière où avait lieu leur mise à l'eau. Les poignées étaient alors tassées sur une croix de chanvre, faisant une sorte de radeau ; plusieurs rallonges étaient nécessaires pour obtenir la longueur désirée ; plusieurs rangs superposés donnaient l'épaisseur voulue à la "tuilée".

Pour l'immerger, de grosses pierres étaient placées sur toute la surface. Plusieurs jours étaient nécessaires pour obtenir le "rouissage" convenable, la température de l'eau jouant un grand rôle. Celui-ci terminé, les pierres étaient enlevées et entassées sur le bord de l'eau. Là, commençait le démontage de la "tuilée". Les poignées étaient jetées sur le bord du "rouisson" et reprises pour être chargées sur un tombereau équipé de hausses, permettant d'en mettre un maximum. Elles étaient ensuite emmenées et déchargées sur un pré ou sur du chaume de blé ; les femmes coupaient un lien à chaque poignée afin de les étaler pour que le séchage se fasse rapidement. Dès que les brins de chanvre étaient assez rigides, les poignées, au nombre d'une douzaine, étaient mises debout faisant des petites huttes. Le séchage terminé, celles-ci étaient couchées sur un lien de paille de seigle, liées et ensuite chargées dans une fourragère et emmenées dans une grange, où elles attendaient l'hiver pour être broyées.

Une partie de la récolte était gardée pour le chènevis ; celle-ci se faisait fin septembre. Les poignées étaient mises debout et lorsque le séchage était parfait, on procédait au battage des têtes dans un tombereau dont la benne était inclinée, de façon à ce que l'ouvrier soit à bonne hau-

teur pour frapper les poignées sur les flancs. Les feuilles étant nombreuses, il était nécessaire de balayer assez souvent la surface du chènevis pour éliminer la "bousse". Le chènevis était ensuite passé au tarare, et propre était alors monté au grenier.

Le broyage avait lieu l'hiver. Les bottes de chanvre étaient alors entassées dans la chambre de séchage du four à chanvre, un rang pied en bas et un rang pied en haut. Dans la chambre de chauffe, une corbeille en fonte remplie de coke enflammé dégageait une forte chaleur qui pendant une dizaine d'heures séchait la "fournée" au maximum. Le lendemain matin vers 6 heures commençait le broyage. Les bottes étaient sorties par deux et emmenées

au pied de la brayeuse, machine de 8 cylindres cannelés superposés qui écrasait les tiges. Un ouvrier, placé de l'autre côté, recevait la filasse, la secouait et la plaçait pour un deuxième passage sur le dessus de la machine. Ce deuxième passage effectué, l'ouvrier, après un dernier secouage, plaçait les poignées sur un grand tréteau où les "brayeux" les reprenaient finissant de nettoyer la filasse sous la braye et les disposant ensuite sur une fourche.

Quand le four était vide, la corbeille encore pleine de braise était sortie dehors afin d'aérer le four. Quelques temps après, on procédait au remplissage du four pour le lendemain. Puis, avait lieu le nettoyage de la brairie. La journée terminée, les brayeux se retrouvaient pour un repas du soir bien mérité.



*Le nord de la Sarthe, et tout particulièrement la région de Beaumont, recèle un riche patrimoine monumental lié à la culture du chanvre : ronds, carrés, ovales... ces édifices présentent une extrême diversité architecturale.*

*L'Association de Sauvegarde des Fours à Chanvre a été créée en octobre 1994. Elle regroupe des élus, des chercheurs, des universitaires, des citoyens et d'anciens exploitants qui partagent tous la même passion, le même but.*

*L'Association s'est donnée 3 objectifs :*

- la sauvegarde des fours ;
- viser et promouvoir une action touristique ;
- tenter de relancer la culture du chanvre qui a tant marqué la région.

**Association de Sauvegarde des Fours à Chanvre**  
72260 Mairie de Thoigné.